



CONSEIL COMMUNAL  
DE VICH

Résumé des décisions du  
Conseil Communal de Vich du  
05 décembre 2023 présidé par  
M. Christian BRONSIL

➤ Appel nominal

35 membres convoqués, 26 présents, 8 excusés, 1 absent, \*

\*un conseiller est arrivé par la suite

➤ Adoption du Procès-Verbal 20.06.2023.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité 24 OUI

➤ Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à 24 OUI

➤ Préavis n°04/2023-2024 – Budget du ménage communal pour l'année 2024

Le Préavis n°04/2023-2024 est accepté à l'unanimité 25 OUI\*

➤ Préavis n°05/2023-2024 – Participation communal au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 104'400.00

Le Préavis n°05/2023-2024 est accepté 21 OUI, 3 NON, 1 abstention

➤ Préavis n°06/2023-2024 – Etablissement d'une zone réservée communale conformément à l'article 46 LATC

Le Préavis n°06/2023-2024 est accepté 21 OUI, 1 NON, 3 abstentions.

➤ Nomination d'une commission pour l'utilisation de caméras de vidéosurveillance

Jean-Pierre SUTTER  
Eric PASCHE  
Anthony PINZELLI  
Didier PLUSS, suppléant

Fait à Vich, le 08 décembre 2023

Au nom du Conseil Communal de Vich

Le Président

M. Christian BRONSIL



La Secrétaire

M<sup>me</sup> Valérie ZEENDER

Selon les articles 160 et suivants de la LEPD, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de Vich, accompagnée d'un exemplaire de listes de signatures, sous la signature d'au moins cinq électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication à l'affichage au pilier public.